

Bangladesh : le potentiel inexploité du milieu marin

19 avril 2022 - 19 avril 2022

Entre 2012 et 2014, les différends impliquant le Bangladesh au sujet des frontières maritimes avec le Myanmar et l'Inde ont été réglés en faveur du Bangladesh, entraînant l'extension de ses eaux territoriales de plus de 30 %. Cette issue favorable offre au pays un large éventail de nouvelles perspectives économiques en matière d'emploi et de croissance autour de secteurs tels que la pêche maritime, l'aquaculture marine, le tourisme, l'exploitation des ressources naturelles, le commerce et l'énergie.

Depuis 2014, le gouvernement du Bangladesh a donc entamé des discussions avec les parties prenantes sur l'adoption du concept d'économie bleue dans l'ensemble des politiques et plans pertinents, dans l'idée de tirer profit du potentiel inexploité du milieu marin.

L'UE a mis à disposition un programme d'assistance technique de deux ans (août 2016 – juillet 2018) intitulé « EU-BGD joint collaboration on Blue Economy » et mis en œuvre par l'unité des affaires maritimes du ministère des Affaires étrangères. Le programme a contribué à la formulation d'une vision nationale et d'un cadre de gouvernance dans le domaine de l'économie bleue, ainsi qu'à sa mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat élargi réunissant le gouvernement, le secteur privé, le monde universitaire et d'autres parties prenantes.

Cette initiative a permis de créer un environnement de travail dans lequel la coopération entre les ministères est fondamentale. De la même manière, la collaboration avec les institutions de recherche et d'enseignement et le secteur privé est au cœur du plan de mise en œuvre de l'économie bleue.



© Fisherman in Bangladesh – photo courtesy of Pierre Failler

L'initiative UE-Bangladesh en faveur de l'économie bleue a également consolidé le partenariat avec la Banque mondiale afin de définir les actions principales à mettre en place dans le golfe du Bengale, telles que le développement des biotechnologies pour l'exploitation des algues et le développement de la pêche en mer, ainsi que la création de capacités de recherche océanographique. En outre, elle a débouché sur des collaborations entre des institutions bangladaises et européennes; plusieurs accords avec des universités ont été signés depuis la fin du programme en juillet 2018.

Cette démarche a finalement abouti à une collaboration permanente en matière de recherche, ainsi qu'à l'élaboration de cours de formation en ligne sur l'économie bleue. Les activités de recherche communes ont permis de publier deux numéros spéciaux d'une revue scientifique sur l'économie bleue au Bangladesh en 2019 et en 2021.

Liens:

- [Revue des enjeux climatiques de l'UE AMCC+ N°9: En route vers une économie bleue](#)



Suivre la UE AMCC+



Rejoins UE AMCC+
Plateforme Collaborative